



Campaign
for Nature

**Financer la
nature: Le rôle
fondamental des
gouvernements
et l'illusion des
crédits
biodiversité**



En décembre 2022 à Montréal, à l'occasion de la COP15, des gouvernements du monde entier ont convenu de combler le déficit de financement annuel pour la biodiversité, estimé à 700 milliards de dollars, lors du [Cadre Mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal](#) (« KM-GBF »). Les cibles du KM-GBF appellent, d'ici 2030, à réduire les subventions préjudiciables à hauteur de 500 milliards de dollars, à augmenter les financements pour la nature à hauteur de 200 milliards de dollars annuellement, et ce de toutes provenances, y compris publiques et privées, nationales et internationales. Elles appellent aussi à augmenter les financements internationaux pour la biodiversité des pays développés vers les pays en développement à au moins 20 milliards de dollars annuellement d'ici 2025 et à 30 milliards de dollars d'ici 2030. Cette dernière cible est la plus proche dans le calendrier du KM-GBF.

Tandis que les gouvernements cherchent à honorer les promesses énoncées dans le KM-GBF, des efforts sont déployés pour identifier de nouvelles sources de financement et ainsi contribuer à combler l'immense déficit. Une attention toute particulière est portée au secteur privé comme source de financement. Ce document présente une critique des efforts récents visant à promouvoir les crédits biodiversité et d'autres formes de « financements novateurs » issus du secteur privé comme sources potentielles prioritaires de nouveaux financements pour la biodiversité. De plus, il démontre que ce sont bien les gouvernements qui détiennent la clé pour débloquer les ressources sans lesquelles le déficit de financement de la biodiversité ne pourra être comblé.

Dernièrement, les crédits biodiversité¹ (« CB ») ont suscité beaucoup d'intérêt, avec de nouveaux rapports du [Forum économique mondial, de l'IPE et du PNUD](#), du [Fonds pour l'environnement mondial](#), de [NatureFinance](#), de [Pollination](#) et d'autres. Sans oublier le lancement du [Panel international consultatif sur les crédits biodiversité](#) par les gouvernements britannique et français, la création de la [Biodiversity Credit Alliance](#), de [nombreuses contributions](#) d'ONG et des tentatives de [Verra](#) et d'autres de développer un cadre pour les CB. Et enfin, les CB sont devenus le sujet majeur des interventions et des conversations des récentes conférences sur les financements pour la nature.

Campaign for Nature partage nombre des objectifs ciblés par les CB, notamment l'augmentation des financements pour la nature provenant du secteur privé et le financement de résultats à long terme quantifiés pour la biodiversité et les communautés.

¹ Pour les besoins du présent document, les crédits biodiversité, parfois désignés par « crédits nature » ou « certificats nature », sont définis comme des investissements dans la préservation ou la restauration de la nature, et non comme des compensations de dommages. Ils sortent donc du cadre de la hiérarchie d'atténuation « éviter, réduire, restaurer, compenser ». Les nombreuses [préoccupations](#) concernant les



Par ailleurs, nous partageons la frustration des gouvernements du Sud global, envers lesquels certaines promesses d'aide publique au développement (« ADP ») n'ont pas été tenues. Ils cherchent de nouvelles manières de lever des fonds afin de protéger les secteurs les plus importants de la biodiversité, dans un monde miné par le surendettement et un système financier global injuste.

Toutefois, nous avons de profondes préoccupations quant à la création d'un marché de CB intègre, et pensons qu'un tel marché ne se développera pas à des niveaux significatifs, en particulier s'il continue à relever du volontariat. Et tout aussi préoccupant, voire plus : le risque que l'attention accrue portée aux CB détourne les gouvernements des responsabilités financières urgentes décidées lors du KM-GBF.

Ce qui suit présente plus en détail ces problèmes potentiels, les conséquences des CB et l'intérêt grandissant à leur égard, ainsi que nos recommandations sur la hiérarchisation des efforts des gouvernements pour combler le déficit du financement de la biodiversité.

Le risque de perdre l'attention des gouvernements

Une question urgente nous préoccupe, à savoir que des revendications exagérées sur l'ampleur potentielle et la croissance rapide prévue des CB volontaires pourraient conduire les gouvernements à abandonner leurs responsabilités publiques, les laissant croire que des « financements novateurs » du secteur privé joueront un rôle majeur pour concrétiser les promesses financières énoncées dans le KM-GBF, présenté ci-dessus. C'est un aspect particulièrement inquiétant compte tenu de la très brève échéance de 2025, à laquelle les pays développés devront avoir fourni au minimum 20 milliards de dollars annuellement aux pays en développement.

Fondamentalement, il est crucial que nos gouvernements commencent à reconnaître la biodiversité comme un bien public, car c'est ce qu'elle est, au même titre que le maintien de l'ordre et la défense². Les biens publics doivent être financés par les gouvernements ou intégrés dans les processus décisionnels relatifs aux investissements privés via des politiques, des réglementations et des mesures incitatives publiques.

²Techniquement, la biodiversité inclut à la fois les biens publics, non excluables et sans rivalité mutuelle (par exemple, la protection contre les inondations grâce aux récifs coralliens), et les biens communs, pour lesquels il existe une rivalité mutuelle mais qui ne sont pas excluables (par exemple, les poissons des océans). Cependant, par souci de simplicité, nous utilisons l'expression « biens publics » dans ce document.



Il existe aussi un coût d'opportunité pour les gouvernements et les groupes non gouvernementaux s'engageant sur la voie des CB, en particulier dans la communauté environnementale, limitée en ressources. Le temps et les capacités consacrés aux questions compliquées liées aux CB (définitions, méthodes de mesure et de vérification, gouvernance) sont autant de temps et de capacités qui ne sont pas consacrés à plaider en faveur d'une augmentation des financements publics et de modifications des réglementations, politiques et mesures incitatives gouvernementales qui permettraient de stimuler les financements du secteur privé et de s'assurer que les gouvernements honorent les promesses du KM-GBF.

Pour certains, cibler un financement pour la nature issu du secteur public, c'est ignorer le fléchissement général des aides. Ils estiment qu'il faut se concentrer sur les crédits de biodiversité et autres « financements novateurs » du secteur privé pour garantir l'augmentation considérable des financements pour la nature convenus lors de la COP15. Mais cette concentration des ressources et des capacités de gouvernements et d'experts sur le marché pour combler l'écart de financement engendre une prophétie autoréalisatrice. Si nous ne plaidons pas en faveur de financements publics accrus, nous ne les obtiendrons pas. Comme pour tous les autres financements et aides publics, les budgets n'augmentent que si la demande publique et le leadership politique augmentent.

Les financements privés sont essentiels, mais les mesures à caractère volontaire ne suffisent pas

Il est indéniable qu'un accroissement significatif des financements du secteur privé s'impose pour combler le [déficit de financement global de la biodiversité](#). À nos yeux, ce sont des modifications des politiques gouvernementales qui stimuleront ces financements, et non des mesures à caractère volontaire de la part d'entreprises et d'investisseurs. En effet, nous avons déjà constaté par le passé que ces acteurs ne fournissent pas de financements suffisants s'ils ne génèrent pas des retours directs et n'augmentent pas la valeur pour les actionnaires. Le marché volontaire du carbone nous offre un triste exemple des limites des actions du secteur privé fondées sur le volontariat, comme évoqué ci-dessous.

Des financements pour la nature issus du secteur privé sont indispensables et peuvent prendre plusieurs formes. Mais ils doivent être stimulés par des politiques gouvernementales, notamment des taxes plus élevées sur les entreprises détruisant la nature, des incitations fiscales ou la réorientation de subventions préjudiciables pour préserver et restaurer la nature. Sans oublier des modifications prescrites pour les activités commerciales via des réglementations exigeant un investissement dans des pratiques plus durables.



Nous disposons de plusieurs exemples à cet égard. Ici un échantillon de lois, simplement aux États-Unis : le [Pittman-Robertson Act](#) en 1937, le [Land and Water Conservation Fund](#) en 1964, le [Clean Air Act](#) en 1970, le [Clean Water Act](#) en 1972 et l'[Inflation Reduction Act](#) en 2022. Nous pouvons aussi citer, parmi beaucoup d'autres exemples, les initiatives [Biodiversity Net Gain](#) et [Environmental Land Management](#) du Royaume-Uni, l'impôt sur les énergies fossiles au [Costa Rica](#), la taxe sur le carbone en [Colombie](#), la politique « aucune perte nette » de la Société financière internationale dans sa [Norme de performance 6](#) et le [Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts](#) de 2023.

Un marché volontaire des CB implique des difficultés insolubles

À ce jour, seulement 8 millions de dollars d'engagements ou de contributions annoncées pour les crédits biodiversité ont été [communiqués](#). Si le FEM prévoit de démontrer l'existence d'une demande via le [lancement](#) d'une « Frontrunners Coalition » et une vente aux enchères de CB plus tard dans l'année, aucun engagement d'entreprises majeur n'a été signalé pour l'achat de crédits biodiversité. De fait, Unilever et Nestlé ont [déclaré](#) ne pas étudier l'utilisation de crédits biodiversité. Il convient également de noter l'absence des acheteurs d'entreprise dans les groupes développant les CB. Si un acheteur d'entreprise ne peut pas utiliser les CB comme compensation, il est probable que ces derniers relèvent des budgets de mécénat d'entreprise ou de communication et marketing. Bien que nous estimions que les entreprises doivent augmenter leur soutien philanthropique pour la nature, nous ne devons pas oublier le contexte de cette augmentation potentielle : aux États-Unis, le mécénat d'entreprise représente [moins de 6 %](#) du total des activités philanthropiques³.

En nous basant sur l'exemple du marché volontaire du carbone, nous pouvons avancer que si rien n'impose la conformité, il est peu probable que les CB génèrent des financements significatifs pour la nature. Après plus de deux décennies de développement, le marché volontaire du carbone a atteint seulement 2 milliards de dollars au [total](#) en 2021. Même si le marché des CB atteignait cette somme, il ne représenterait toujours que 0,3 % de [l'écart de financement pour la biodiversité](#) et 1 % du total de 200 milliards de dollars de ressources financières de la [Cible 19 du KM-GBF](#).

³ Le mécénat d'entreprise a atteint 29,5 milliards de dollars aux États-Unis en 2022. Les organisations de défense de l'environnement et des animaux ont invariablement reçu environ 3 % du total des dons. Donc, si les dons d'entreprise sont attribués selon les mêmes proportions que le total des dons, cela signifie que les entreprises fournissent moins de 1 milliard de dollars à ces organisations. La biodiversité n'aurait ainsi reçu qu'une infime partie de ce montant, avec une part encore plus faible consacrée à la biodiversité hors des États-Unis.



Dans un marché volontaire, il est difficile, voire impossible d'éviter le [greenwashing](#). Cet aspect est d'une part lié aux problèmes de crédibilité des CB et d'autre part influencé par le fait que dans un marché volontaire, l'engagement des entreprises est, au moins partiellement, motivé par l'image de marque et les objectifs marketing (et, répétons-le, souvent financé par les budgets marketing). Les antécédents des marchés de la compensation carbone suggèrent que les entreprises feront des déclarations exagérées quant à l'achat de CB (nous traiterons davantage ce sujet ci-après).

Difficultés associées à l'intégrité des CB

Il faudra résoudre d'autres problèmes liés aux CB pour assurer leur intégrité et garantir qu'ils fournissent les résultats positifs attendus pour la biodiversité.

Mais, il faut le répéter, les points ci-dessus indiquent des problèmes inhérents aux marchés volontaires des CB. Et peu importe l'attention ou les avancées à l'égard des problèmes majeurs suivants : elles ne suffiront pas si elles ne sont pas associées à de nouvelles politiques ou réglementations gouvernementales exigeant la conformité des entreprises.

- Fongibilité et échangeabilité

Pour l'heure, il n'existe aucune définition admise des CB au niveau mondial, ou de ce que l'acheteur obtient lorsqu'il en acquiert et des revendications qu'il peut formuler en conséquence. Contrairement aux marchés du carbone, qui disposent de l'unité fongible d'une tonne de CO₂ ou d'un équivalent du CO₂⁴, la nature s'avère infiniment complexe, dans un éventail et au sein de différents biomes. Nous savons que des efforts sont déployés pour établir une unité de biodiversité fongible ou échangeable crédible, applicable dans et entre les biomes. Mais les scientifiques ont exprimé des [réserves](#) quant à la faisabilité de cette initiative.

- Crédibilité

Les CB souffrent des mêmes dynamiques qui ont [sapé](#) la crédibilité des marchés du carbone, notamment les problèmes concernant l'additionnalité, la permanence, la mesure, la fuite, la transparence, l'évolutivité, le double comptage et l'équité. Les [problèmes](#) des marchés du carbone ont été largement [signalés](#) et [confirmés](#) par des [études](#) et des [observations](#) examinées par des pairs. De plus, de [nouveaux problèmes](#) sont régulièrement signalés. Il est peu probable que les crédits biodiversité résolvent les problèmes que les compensations carbone n'ont pas su traiter ces deux dernières décennies.

⁴Et même ici, le carbone fossile et le carbone biotique ne sont [pas équivalents](#) ou fongibles.



D'autres partagent cet avis : le Science Based Target Network a [refusé](#) d'utiliser les CB dans ses nouvelles directives, [Fitch](#) et d'autres ont mis en doute la crédibilité des CB, et les scientifiques ont [mis en garde](#) contre la possibilité que les CB ne soient qu'un « double discours sur la préservation », faisant en réalité plus de mal que de bien à la biodiversité.

- **Justice et équité**

Introduire des intermédiaires dans le processus de financement et supprimer le lien direct entre les financeurs et les destinataires, qui sont les gardiens de première ligne des secteurs essentiels de la biodiversité, risque de diluer les financements arrivant réellement là où ils sont nécessaires. Actuellement, l'expérience n'encourage pas à l'optimisme : [seulement 17 %](#) des financements visant à soutenir la gestion foncière et forestière des peuples autochtones et des communautés locales atteignent véritablement des organisations communautaires locales et dirigées par des Autochtones. En raison de problèmes internationaux liés à la propriété foncière des peuples autochtones, les communautés qui protègent souvent le mieux les zones forestières clés risquent de ne pas bénéficier de crédits biodiversité, car elles ne sont pas reconnues comme propriétaires de la plupart de leurs territoires. Pour les pays en développement, vendre des CB générés au niveau national à des acheteurs internationaux qui s'attribuent ensuite les résultats obtenus peut signifier vendre leur patrimoine naturel. Ces inquiétudes sont [partagées](#) par [beaucoup](#) dans la [société civile](#) du Sud global, pour qui les crédits carbone et biodiversité ne sont rien d'autre que de fausses solutions « néocoloniales ».

- **Double comptage**

Les CB risquent de pâtir de [problèmes](#) de double comptage, tout comme les compensations carbone, où le pays hôte de l'acheteur et celui du vendeur revendiquent tous deux le même résultat pour la biodiversité. Cette situation est [largement répandue](#) dans les marchés du carbone et n'a pas été correctement traitée après plus de deux décennies.

Recommandations pour les gouvernements

Les gouvernements ne peuvent consacrer qu'une attention et une priorité limitées aux financements pour la nature, en particulier dans le contexte de polycrises actuel. L'échéance de 2025 approchant pour le premier ensemble de cibles financières du KM-GBF, il est crucial que les gouvernements et les défenseurs d'une augmentation des financements pour la nature se concentrent sur les actions susceptibles d'avoir le plus gros impact positif pour la biodiversité, afin de s'assurer que les promesses de la COP15 de combler tout l'écart de financement de la biodiversité soient honorées.



La perte mondiale de zones naturelles représente une grave menace pour la qualité de l'air et l'eau potable, la production alimentaire, la prospérité des communautés et notre capacité à nous prémunir des lourds impacts du changement climatique. La nature est à la fois la base de nos économies et un bien public essentiel. Le besoin d'un financement public à destination des biens publics est [largement reconnu](#) par les économistes et les spécialistes du développement durable. Les sociétés attendent que leurs gouvernements, et non le secteur privé, fournissent les biens publics indispensables, comme l'éducation nationale, les soins de santé, le maintien de l'ordre, la défense nationale et les routes. De la même manière, les gouvernements doivent assurer le financement et le soutien pour des politiques en faveur des systèmes naturels sur lesquels reposent nos économies et nos civilisations. C'est un aspect implicite du KM-GBF, qui constitue un accord entre gouvernements et non entre des entreprises.

Voici nos recommandations sur la manière dont les gouvernements doivent hiérarchiser leur temps et leurs capacités afin de combler l'écart de financement pour la biodiversité :

- **Atteindre l'objectif de 200 milliards de dollars pour les ressources financières.**
Avec la Cible 19 du KM-GBF, les gouvernements se sont engagés à augmenter le financement pour la biodiversité à l'échelle mondiale, et au sein de leurs propres frontières, à 200 milliards de dollars annuellement d'ici 2030. Les gouvernements étant les seules parties du KM-GBF, il est de leur responsabilité de fournir ce financement, directement via des budgets gouvernementaux ou indirectement via des politiques gouvernementales mobilisant les financements privés. Ces efforts doivent se concentrer sur les budgets gouvernementaux existants et de nouvelles sources de revenus capables d'augmenter sensiblement les financements, et non des sources comme les CB dont le potentiel reste limité, comme nous l'avons expliqué. 200 milliards de dollars ne représentent que 0,2 % du PIB mondial actuel de [100 trillions de dollars](#).
- **Atteindre l'objectif de 20 milliards de dollars de financement international d'ici 2025.**
Pour le volet le plus urgent des 200 milliards de dollars des ressources financières totales, les gouvernements donateurs ont convenu d'augmenter le financement international de la biodiversité à destination des pays en développement à au moins 20 milliards de dollars par an d'ici 2025. Concrétiser cet objectif permettra d'instaurer de la confiance entre pays, de fournir un soutien immédiat à des projets vitaux de préservation et de conservation, et de catalyser des investissements supplémentaires, y compris en provenance des budgets nationaux des pays en développement.



Avec une volonté politique adéquate, les financements publics disponibles sont plus que suffisants pour atteindre l'objectif de 20 milliards de dollars. Si les pays donateurs honorent leur engagement actuel de financer l'aide publique au développement à hauteur de 0,7 % du RNB, cela permettra de générer plus de 200 milliards de dollars supplémentaires chaque année. Les gouvernements [dépensent](#) déjà 1,8 trillion de dollars par an en subventions pour des industries qui détruisent la nature. 20 milliards de dollars ne représentent que 1,1 %, ou quatre jours, de ces subventions et seulement 0,02 % du PIB mondial.

- **Réorienter les subventions préjudiciables.**

La plus grande contribution pour combler l'écart de financement de la biodiversité établie lors de la COP15 consiste à réorienter 500 milliards de dollars de subventions jusqu'à présent destinées à des activités détruisant la nature. Si cet objectif n'est pas atteint, un écart de financement considérable perdurera. Tout d'abord, les gouvernements doivent identifier leurs subventions préjudiciables d'ici 2025, conformément à la Cible 18 du KM-GBF. Les gouvernements doivent d'urgence consacrer des capacités et du temps pour concrétiser cet objectif et galvaniser un élan politique visant à réorienter les subventions vers la protection, la restauration et l'usage durable de la nature pour respecter les objectifs ambitieux du KM-GBF.

- **Débloquer des investissements privés via des règles et des réglementations gouvernementales.**

Il est indispensable d'augmenter sensiblement les financements privés pour la préservation de la biodiversité. Mais nous estimons que ce financement devra être motivé par des modifications des politiques gouvernementales et non des mesures volontaires de la part des entreprises et des investisseurs. Comme mentionné précédemment, de tels changements de politiques peuvent inclure une augmentation des taxes pour les entreprises détruisant la nature, des incitations fiscales ou la réorientation de subventions vers la préservation et la restauration de la nature. Sans oublier des modifications des activités commerciales via des réglementations exigeant d'investir dans des pratiques plus durables. En théorie, cela pourrait inclure la création d'un marché de crédits biodiversité réglementé. Mais il faudrait déployer beaucoup d'efforts pour traiter toutes les questions de fond évoquées ci-dessus. Par conséquent, nous ne recommandons pas de privilégier cet élément.

- **Cibler les communautés et les activités générant des résultats pour la biodiversité.**

Une infinité d'opportunités, déjà disponibles, s'offrent aux entreprises, aux investisseurs, aux philanthropes et aux gouvernements pour financer des communautés et des activités générant des résultats mesurés vis-à-vis de la biodiversité.



Par exemple, les 108 [fonds fiduciaires de conservation](#) assurant le financement de la conservation terrestre et marine de pays en développement en [Afrique](#), en [Asie](#), en [Amérique latine et dans les Caraïbes](#), les fonds fournissant des ressources pour faire progresser les droits sur les terres des communautés et assurer la propriété foncière pour les peuples autochtones et les communautés locales, comme [The Tenure Facility](#) et [CLARIFI](#), ainsi que des fonds autochtones régionaux. Citons aussi le [Legacy Landscapes Fund](#), un partenariat public-privé finançant à long terme les zones protégées de pays en développement, et la collaboration [Enduring Earth](#) qui s'attache elle aussi à financer sur le long terme des zones protégées de pays en développement.

- **Si les CB restent une option, il faut prouver leur efficacité sans tarder.**

Si, comme certains l'ont suggéré, le processus des CB est déjà entamé, alors leurs défenseurs doivent prouver qu'ils peuvent fournir des financements conséquents pour la nature dans les délais définis par le KM-GBF. Un point de référence raisonnable serait la génération d'une part significative des 20 milliards de dollars promis par les pays développés aux pays en développement d'ici 2025, fournie via une approche basée sur les droits, tout en s'assurant que ce travail ne détourne pas le temps et les capacités des gouvernements et des groupes d'experts de la mobilisation des financements publics requis pour atteindre l'objectif global de 20 milliards de dollars. Si les CB ne permettent pas d'obtenir des financements internationaux significatifs pour les pays en développement d'ici la COP16 (c'est-à-dire au moins 2 milliards de dollars) et des financements conséquents d'ici 2025 (soit au moins 5 milliards de dollars chaque année), dans chaque cas avec au moins 20 % des montants destinés aux peuples autochtones et aux communautés locales (conformément à [l'objectif](#) du Fonds du cadre-mondial de la biodiversité), des questions devront sérieusement se poser quant à la capacité des CB à changer d'échelle pour contribuer efficacement aux objectifs de financement du GBF d'ici l'échéance de l'accord en 2030, dans seulement six ans.



Conclusion

Si les gouvernements décident de traiter la crise de la biodiversité à la hauteur de l'urgence qu'elle représente, comme ils l'ont fait face à la COVID-19 et à la guerre en Ukraine, ils disposent sans le moindre doute des capacités d'adopter des politiques et de trouver des financements pour y répondre pleinement.

Malheureusement, les gouvernements ne traitent pas la crise de la biodiversité comme une urgence. Il est donc vital que les communautés environnementales, du monde des affaires, civiles et du secteur privé s'unissent pour contribuer à changer la façon de penser des plus hauts niveaux gouvernementaux, afin qu'ils reconnaissent et estiment à juste titre la nature et tous ses apports comme le socle de notre économie mondiale.

Notre priorité collective doit être de plaider pour que les gouvernements fournissent d'autres sources publiques de financements à destination de la nature et implémentent des réglementations, des politiques et des mesures incitatives capables de mobiliser les financements du secteur privé requis pour combler l'écart de financement mondial de la biodiversité.

Contact:

Pour toute demande de contenu et de rédaction, contactez **Mark Opel** - markfopel@gmail.com

Pour les demandes des médias, contactez **Katy Roxburgh** - katy@campaignfornature.com



Campaign for Nature